



RAPPORT

SÉMINAIRE DE RÉFLEXION SUR LA PROMOTION DES PLANS D'ACTION NATIONAUX SUR LA JEUNESSE, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

18-19 NOVEMBRE 2025
 SIÈGE DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE
 ADDIS-ABEBA, ÉTHIOPIE



TABLE DES MATIÈRES

Acronyms	2
Résumé	3
Introduction	4
Analyse contextuelle	4
Tirer les leçons de l'expérience : réflexion sur les progrès et les pratiques	6
Apprendre et entretenir la dynamique autour des PAN YPS	7
Lignes directrices pour l'élaboration de PAN YPS du point de vue de l'UA	10
Défis actuels pour le programme YPS	10
Concevoir des PAN YPS inclusifs et adaptés au contexte	11
Politiques, pratiques et mise en œuvre : réflexions et perspectives d'avenir	14



ACRONYMES

ACCORD	Centre africain pour le règlement constructif des différends
AGA	Architecture africaine de gouvernance
AYC	Charte africaine de la jeunesse
AYAP	Jeunes ambassadeurs africains pour la paix
UA	Union africaine
CUA	Commission de l'Union africaine
CFYPS	Cadre continental pour la jeunesse, la paix et la sécurité
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
OSC	Organisations de la société civile
RDC	République démocratique du Congo
S&E	Suivi et évaluation
MAE	Ministère des Affaires étrangères
PAN	Plans d'action nationaux
PAR	Recherche-action participative
CPS	Conseil de paix et de sécurité
CER/MM	Communautés économiques régionales/Mécanismes régionaux
ONU	Organisation des Nations unies
CSNU	Conseil de sécurité des Nations unies
RCSNU	Résolution du Conseil de sécurité des Nations unies
YPS	Jeunesse, paix et sécurité



RÉSUMÉ

Le Centre africain pour le règlement constructif des différends (ACCORD), en partenariat avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), a organisé un séminaire continental de réflexion consacré à la promotion des plans d'action nationaux (PAN) sur la jeunesse, la paix et la sécurité (YPS). Ce séminaire visait à mieux faire connaître et comprendre le Cadre continental pour la jeunesse, la paix et la sécurité (CFYPS), en tant qu'instrument de référence pour l'élaboration et la mise en œuvre des PAN YPS, à favoriser le partage d'expériences et l'apprentissage entre pairs afin de soutenir la conception de PAN YPS inclusifs, efficaces et adaptés au contexte, ainsi qu'à recenser des stratégies concrètes pour surmonter les difficultés communes rencontrées lors de leur élaboration et de leur mise en œuvre.

Le séminaire a réuni des Jeunes ambassadeurs africains pour la paix (AYAP) et des experts YPS d'Afrique du Nord, d'Afrique centrale, d'Afrique de l'Est, d'Afrique australe et d'Afrique de l'Ouest impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des PAN YPS. Les sessions ont été structurées de manière à :

- examiner les progrès réalisés dans l'élaboration des PAN YPS conformément au CFYPS et à la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) ;
- partager les expériences nationales et régionales en matière d'élaboration et de mise en œuvre des PAN YPS ;
- identifier les principaux défis, les bonnes pratiques et les possibilités de faire progresser le programme YPS aux niveaux régional et national ; et
- faciliter les sessions consacrées aux enseignements tirés et au partage d'expériences, axées sur la conception de plans d'action nationaux inclusifs et adaptés au contexte.

Principaux résultats :

- 1. Engagement des jeunes fondé sur des données factuelles** : les participants ont souligné la nécessité de mettre en place des initiatives menées par les jeunes et fondées sur des données factuelles, intégrées dans des cadres nationaux, régionaux et continentaux afin d'en garantir la pertinence et l'impact.
- 2. Enseignements tirés de l'élaboration des PAN** : Les expériences du Libéria, du Burundi, du Nigeria, du Cameroun, de la République démocratique du Congo (RDC) et de la Gambie ont mis en évidence des défis récurrents liés au financement, à la coordination, à l'appropriation et à la durabilité des PAN YPS.
- 3. Meilleures pratiques** : parmi les stratégies jugées efficaces figurent l'appui sur les structures nationales et régionales existantes, la coopération multisectorielle, l'alignement des priorités du programme YPS sur les cadres nationaux de développement et l'institutionnalisation de la participation des jeunes.
- 4. Coopération régionale et continentale** : les participants ont appelé à une coordination renforcée entre les communautés économiques régionales (CER) et les réseaux régionaux de jeunes afin d'harmoniser les efforts, d'améliorer la cohérence et de mettre fin aux approches cloisonnées.
- 5. Durabilité et mentorat** : l'accent a été mis sur les programmes de mentorat, les consultations régulières et les partenariats stratégiques, considérés comme des leviers essentiels pour inscrire durablement le programme YPS dans le temps.
- 6. Leadership des jeunes** : les jeunes ont été encouragés à prendre des initiatives, à cocréer des solutions et à revendiquer activement leur place dans les processus décisionnels. Dans le même temps, il a été souligné que les contributions des jeunes leaders restent insuffisamment reconnues par les institutions gouvernementales nationales, ainsi que par les organismes régionaux et internationaux. Les participants ont souligné que ce manque de reconnaissance institutionnelle crée un fossé persistant entre les initiatives menées par les jeunes et les aspirations des cadres YPS existants, malgré la richesse des travaux innovants déjà en cours.

Le séminaire s'est conclu par un engagement renouvelé de la CUA, d'ACCORD et de leurs partenaires à soutenir la mise en œuvre nationale du programme YPS sur l'ensemble du continent, à promouvoir des actions fondées sur des données probantes et à renforcer la participation effective des jeunes à tous les niveaux de gouvernance.

INTRODUCTION

Ce séminaire de réflexion, organisé par l'UA en partenariat avec ACCORD et le COMESA, visait à mettre en commun les expériences acquises, à partager les enseignements tirés et à renforcer la coopération entre les jeunes artisans de paix du continent, avec un accent particulier sur les PAN YPS. L'événement a mis en lumière le rôle des jeunes dans les processus de paix et de sécurité, en dépassant une participation symbolique pour promouvoir un véritable pouvoir d'agir dans la conception et la mise en œuvre des politiques, afin de faire progresser le programme YPS à l'échelle nationale. Il a également contribué à consolider les initiatives déjà portées par les jeunes, de manière à garantir des programmes YPS adaptés au contexte, coordonnés et durables.

Le séminaire a réuni des représentants de la jeunesse issus des cinq régions du continent, reflétant ainsi la diversité des perspectives et des contextes. Les participants représentaient des pays à différents stades d'élaboration et de mise en œuvre de leurs PAN. Cette rencontre a offert un espace d'apprentissage mutuel, de partage d'expériences et de réflexion collective sur l'ancrage national, les progrès accomplis et l'impact du programme YPS au cours de la dernière décennie.

ANALYSE CONTEXTUELLE

La participation des jeunes à la paix et à la sécurité est essentielle sur un continent où les trois quarts de la population ont moins de 35 ans. En 2023¹, la jeunesse africaine représentait près d'un tiers des 1,4 milliard d'habitants du continent. Dans un contexte marqué par l'injustice, un accès limité à l'éducation et aux débouchés socio-économiques, ainsi que l'exclusion des processus décisionnels, cette réalité démographique peut accroître les risques de violence. Cependant, le fait d'avoir une population jeune constitue également une occasion importante de renforcer la participation des jeunes en tant qu'acteurs de la consolidation de la paix sur le continent, à condition qu'ils soient suffisamment inclus, dotés des capacités adéquates, soutenus et valorisés dans leur rôle au service de la paix et de la sécurité.

De nombreux pays africains ont connu ou continuent de faire face à des conflits armés, à des violences politiques ou au terrorisme, situations dans lesquelles les jeunes sont touchés de manière disproportionnée, que ce soit en tant que victimes, réfugiés ou, dans certains cas, acteurs de ces violences en raison de leur marginalisation ou de leur recrutement par des groupes armés.² De plus, l'Afrique connaît une urbanisation rapide, les projections indiquant que six villes compteront plus de 10 millions d'habitants d'ici 2035. Cette croissance urbaine présente à la fois des opportunités et des défis, soulignant la nécessité d'une participation effective des jeunes à l'urbanisme et à la gouvernance afin de garantir un développement durable et la paix. Le chômage des jeunes reste un problème majeur sur l'ensemble du continent et, associé à un manque d'opportunités, peut alimenter la frustration et les troubles sociaux. En 2025, il ressort des données disponibles que sur les plus de 400 millions de jeunes Africains âgés de 15 à 35 ans, un tiers se trouve au chômage, tandis qu'un autre tiers occupe des emplois précaires ou est sous-employé.³ Ce manque d'opportunités économiques a contribué à des troubles sociaux dans certains pays. Par exemple, les récentes manifestations liées aux politiques économiques et au taux de chômage élevé au Kenya reflètent une crise plus large dans de nombreux autres États africains.⁴ Le programme YPS appelle donc les responsables politiques et les décideurs à passer

¹ Fondation Mo Ibrahim. (2023). Global Africa : L'Afrique dans le monde et le monde en Afrique. <https://mo.ibrahim.foundation/research/data-stories/global-africa>

² Ibid.

³ Groupe de la Banque africaine de développement. (s.d.). Des emplois pour les jeunes en Afrique. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Images/high_5s/Job_youth_Africa_Job_youth_Africa.pdf.

⁴ The Times, Jeunes, sans emploi et Africains : les manifestations au Kenya sont un avertissement pour tout le continent. https://www.thetimes.com/world/africa/article/young-jobless-and-african-kenya-protests-are-a-warning-for-the-whole-continent-7sw7vqcpq?utm_source=chatgpt.com®ion=global



d'approches centrées sur la sécurité à la prévention et à la consolidation de la paix, en donnant aux jeunes les moyens d'être des acteurs clés du changement et de la résilience. Le programme YPS souligne également la nécessité de lier la consolidation de la paix au développement, notamment à l'éducation, à la formation professionnelle et à l'entrepreneuriat.

Le programme YPS met en avant le rôle des jeunes comme innovateurs et acteurs clés du changement importants qui contribuent à la paix et à la sécurité sur le continent. Il vise donc à placer les jeunes au premier plan de la conception d'idées et d'initiatives qui les concernent, tout en soutenant leur engagement dans la paix et de la sécurité afin d'en soutenir la concrétisation. Le programme YPS est né de la nécessité d'assurer une participation, une représentation et une inclusion significatives des jeunes dans tous les aspects de la paix et de la sécurité. Il revêt une importance particulière en Afrique en raison des réalités démographiques, sociales, économiques et politiques du continent.

Dans ce contexte, et en s'appuyant sur les cadres mondiaux ainsi que sur les références continentales existantes, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a adopté en 2020 le Cadre continental pour la jeunesse, la paix et la sécurité (CFYPS). Ce cadre, consacré spécifiquement à l'Afrique, encourage la participation effective des jeunes à l'ensemble des questions de paix et de sécurité aux niveaux national, régional et continental.⁵ Le CFYPS et son plan de mise en œuvre sur dix ans s'inspirent notamment de l'Agenda 2063 de l'UA, de la Charte africaine de la jeunesse (AYC) (2006), de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) et de la Plateforme de l'Architecture africaine de gouvernance (AGA). Le CFYPS renforce l'Appel à l'action en reconnaissant que la majorité des jeunes Africains ne sont pas seulement des défenseurs de la non-violence, de la tolérance et de la coexistence pacifique, mais représentent également des acteurs importants dont les parties prenantes doivent tenir compte à travers des initiatives ciblées inscrites par ce Cadre.

L'adoption du CFYPS de l'UA a été précédée par l'adoption du programme YPS par le Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) en 2015 avec l'adoption de la résolution 2250, qui appelait les États membres à mettre en place des mécanismes permettant aux jeunes de participer pleinement aux processus de paix et aux efforts de résolution des conflits.⁶ À la suite de la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), le Conseil de sécurité a adopté les résolutions 2419, 2535 et 2807, soulignant la nécessité d'une représentation inclusive des jeunes dans la prévention et la résolution des conflits, et appelant à une action accélérée pour mettre en œuvre le programme YPS afin de remédier à l'exclusion des jeunes des processus de consolidation de la paix.⁷

⁵ Commission de l'Union africaine (2020) Cadre continental pour la jeunesse, la paix et la sécurité.

⁶ Nations unies. Le Conseil de sécurité, adoptant à l'unanimité la résolution 2250 (2015), exhorte les États membres à accroître la représentation des jeunes dans la prise de décision à tous les niveaux.

⁷ Résolution 2535 (2020) adoptée par le Conseil de sécurité lors de sa 8748e séance, le 14 juillet 2020.



Le programme YPS en Afrique reflète à la fois des progrès et des défis structurels persistants. Si le Cadre continental pour la jeunesse, la paix et la sécurité de l'UA et la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies (résolution 2250 du CSNU) fournissent une base pour l'engagement des jeunes, la mise en œuvre aux niveaux national et régional reste inégale. Les contraintes de financement, les obstacles bureaucratiques et le faible engagement politique entravent l'adoption effective du programme YPS. Le manque de confiance entre les jeunes et les pouvoirs publics, associé à des initiatives fragmentées, a limité l'appropriation et la participation des jeunes. Le poids démographique des jeunes à travers l'Afrique souligne la nécessité de politiques et de programmes à la fois inclusifs et reflétant les réalités de la jeunesse. Des stratégies adaptées au contexte, des mécanismes de coordination solides et un engagement inclusif de toutes les parties prenantes sont essentiels pour harmoniser les efforts, éviter les doublons et soutenir les initiatives menées par les jeunes. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme YPS au niveau national, plusieurs pays dans le monde ont élaboré et lancé des plans d'action nationaux (PAN) YPS afin de traduire cet agenda en priorités nationales. L'Afrique est actuellement la région la plus avancée dans cet effort, sept pays ayant adopté des PAN YPS en novembre 2025 : la République démocratique du Congo (RDC), le Nigeria, le Burundi, le Malawi, la Gambie, le Libéria et le Cameroun.⁸ Le séminaire a souligné l'importance d'aligner les PAN YPS sur les cadres de développement nationaux et les politiques existantes en faveur de la jeunesse afin d'assurer la cohérence, la durabilité et un impact concret.

TIRER LES LEÇONS DE L'EXPÉRIENCE : RÉFLEXION SUR LES PROGRÈS ET LES PRATIQUES

Les expériences nationales présentées lors d'une table ronde par des représentants du Nigeria, de la République démocratique du Congo (RDC), de la Gambie, du Libéria et du Cameroun ont apporté des éclairages concrets sur les progrès accomplis, les réussites, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés de la mise en œuvre des PAN YPS.

En RDC, la volonté politique et la collaboration avec les parlementaires ont été identifiées comme des leviers importants pour faire progresser le programme YPS. Toutefois, les contraintes de financement et l'adhésion variable des différents acteurs demeurent des obstacles. Le Nigeria a, pour sa part, mis en

⁸ Amani Africa (2025) Séance publique sur la jeunesse, la paix et la sécurité.

avant l'usage des réseaux sociaux comme outil efficace de mobilisation et de sensibilisation, tout en soulignant les difficultés persistantes à mettre en place un mécanisme de financement spécifiquement dédié au YPS.

Le Libéria a souligné l'importance de penser l'action des jeunes au-delà du seul prisme du conflit, en articulant le programme YPS avec le cadre national de consolidation de la paix, l'entrepreneuriat et le développement, tout en garantissant l'appropriation du processus et la représentation des jeunes dans les débats publics. Le processus d'élaboration du PAN YPS au Libéria a été renforcé par la collaboration entre les coalitions nationales et les consultants techniques, ce qui a permis son lancement. La représentation des jeunes dans les débats d'orientation publique demeure toutefois limitée, ce qui souligne la nécessité d'une approche inclusive, d'une appropriation renforcée du processus et d'un engagement soutenu.

En Gambie, les lacunes institutionnelles et les lourdeurs administratives ont été identifiées comme des freins majeurs à la participation des jeunes, ce qui souligne la nécessité d'un engagement plus soutenu et d'un investissement accru de la part de l'État. Le Cameroun a mis en avant l'importance de la recherche fondée sur des données probantes, des coalitions régionales et de la mobilisation des relais au sein des pouvoirs publics pour faire progresser le programme YPS. Les participants ont souligné que le plaidoyer ne peut pas reposer uniquement sur la volonté politique : l'engagement des acteurs est tout aussi déterminant pour inscrire cet agenda dans la durée. Les acteurs gagneraient à s'appuyer sur l'influence de jeunes et d'alliés présents au sein des structures gouvernementales comme levier concret de promotion des politiques publiques. En outre, les recommandations formulées par le Cameroun portaient sur un dialogue stratégique avec les partenaires financiers et les gouvernements, sur une coordination de la participation des jeunes fondée sur l'humilité et le sens de l'objectif, ainsi que sur la mise en place de dispositifs de mentorat, y compris des approches à 360 degrés, pour accompagner et soutenir la prochaine génération de leaders du YPS. Parmi les autres enseignements transversaux mis en avant par les représentants des pays figuraient la nécessité d'aligner les PAN sur les structures et politiques de jeunesse existantes, de mettre en place des cadres de suivi et d'évaluation, et de garantir la participation active des jeunes aux initiatives de paix et à la mise en œuvre des politiques.

APPRENDRE ET ENTRETENIR LA DYNAMIQUE AUTOUR DES PAN YPS

Afin de consolider les enseignements de l'expérience et de renforcer l'apprentissage collectif aux différentes étapes du cycle des PAN YPS, les participants ont été répartis en quatre groupes thématiques correspondant aux quatre phases de l'élaboration des PAN : **phase de conceptualisation, phase d'adoption, phase de mise en œuvre et phase de contextualisation**. Ils ont souligné l'importance d'une analyse des parties prenantes et du contexte à chaque étape, les intérêts, les ambitions et les objectifs des différents acteurs étant susceptibles d'évoluer au fil du temps. Ils ont également observé que les efforts déployés à chacune de ces phases sont transversaux et ne se limitent pas nécessairement à une seule étape de l'élaboration et de l'avancement des PAN YPS.

Phase de conceptualisation : Au cours de cette phase, des expériences clés ont été partagées par l'Éthiopie, la Namibie, l'Ouganda et la Zambie. Les échanges ont porté sur la clarification des responsabilités et de l'appropriation du processus, la mobilisation de l'intérêt politique, l'activation des réseaux de jeunes et le maintien de la dynamique, même en l'absence de soutien international. Les participants ont souligné que les expériences locales et les tables rondes réunissant les parties prenantes renforcent la légitimité et l'appropriation du processus. En Éthiopie, la réflexion sur le programme YPS s'inscrit dans le mandat du Conseil éthiopien de la jeunesse. Bien qu'aucun PAN YPS n'ait encore été adopté, le pays a déjà mis en œuvre des programmes solides et adapté le programme YPS au contexte local. Parmi les difficultés relevées figurent toutefois la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés, l'obtention d'un financement suffisant et la gestion des priorités des partenaires. En Ouganda, le programme YPS se heurte à une volonté politique et à une compréhension encore limitées, mais les avancées sont portées par le ministère du Genre, qui constitue le principal point d'ancrage institutionnel et abrite un mécanisme national de coordination. Le Conseil de la jeunesse dispose de structures solides pour faire progresser ce programme, même

si les contraintes de financement et l'arbitrage entre intérêts étatiques demeurent problématiques. En Zambie, les efforts en faveur du programme YPS sont menés par les organisations de la société civile (OSC) et le point focal national sur le YPS, avec le soutien du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. Le programme YPS a été intégré à la stratégie nationale de diplomatie économique, de paix et de stabilité, ainsi qu'au Conseil national de sécurité. Des difficultés subsistent néanmoins, notamment en raison d'un Conseil national de la jeunesse politisé, qui ne maîtrise pas encore pleinement le programme YPS et d'une connaissance limitée de cet agenda au sein du ministère de la Jeunesse.

Phase d'adoption : Les échanges ont mis en évidence le rôle central de la volonté politique, de la coordination institutionnelle et de l'alignement sur les priorités nationales de développement pour assurer l'adoption des PAN YPS et entretenir leur dynamique dans la durée. Les participants ont souligné qu'une telle adoption suppose à la fois une volonté politique au plus haut niveau, une large adhésion sociale et une harmonisation du PAN avec les cadres existants en matière de jeunesse, de sécurité et de développement. Les expériences partagées ont montré que l'adoption ne constitue pas un événement ponctuel, mais un processus progressif, nourri par des consultations multisectorielles, une validation technique, des discussions sur le financement et un plaidoyer continu. Les participants ont relevé que l'obtention d'un appui politique au concept de PAN YPS commence souvent par l'identification de relais influents — ministres, secrétaires permanents, personnalités publiques ou acteurs économiques — capables de promouvoir le programme YPS à l'échelle nationale. Dans plusieurs contextes, la mise en place de groupes de travail techniques a permis de formaliser le processus, de clarifier les mandats et de créer les structures administratives nécessaires à l'approbation officielle. Dans certains pays, l'intégration du PAN YPS dans des plans nationaux existants a renforcé sa légitimité et ouvert des points d'entrée pour une approbation gouvernementale ou ministérielle. Les participants ont toutefois relevé plusieurs obstacles, notamment la concurrence entre priorités nationales, une connaissance encore limitée du programme YPS dans certains ministères clés et une coordination fragmentée. Le déficit de confiance entre les groupes de jeunes et les institutions publiques a lui aussi été identifié comme un frein, en particulier lorsque le programme YPS est perçu comme dicté par les bailleurs ou imposé de l'extérieur. Malgré ces contraintes, plusieurs pratiques prometteuses ont émergé. Les participants ont insisté sur l'importance de la recherche et du plaidoyer fondés sur des données probantes pour démontrer la pertinence du programme YPS pour la stabilité et le développement nationaux. L'implication du secteur privé et des organisations philanthropiques a également été citée comme piste innovante, tandis que des stratégies de communication ciblées — points presse, tables rondes de jeunes et partenariats avec des influenceurs — ont contribué à renforcer le soutien du public et la visibilité de cet agenda.

Phase de mise en œuvre : Les échanges sur la mise en œuvre ont mis en évidence l'importance de disposer de systèmes solides de suivi et d'évaluation (S&E), de s'appuyer sur les structures existantes des Nations unies et de favoriser la participation des jeunes au moyen d'approches créatives et accessibles, notamment par les arts et les loisirs. Le groupe a également souligné que



les modalités de suivi et d'évaluation doivent être intégrées à l'ensemble du processus, depuis la conceptualisation et la rédaction jusqu'à la mise en œuvre et à la contextualisation. Parmi les bonnes pratiques et stratégies relevées pour la mise en œuvre des PAN YPS figuraient la création d'un comité directeur national de la jeunesse chargé de coordonner les efforts, l'élaboration de plans de travail conjoints entre le gouvernement, les partenaires de développement et les OSC, ainsi que l'adaptation des PAN par des organisations locales pour des activités de terrain. L'accent a été mis sur l'appropriation du processus par les jeunes et les OSC, sur le renforcement des capacités des OSC, ainsi que sur un suivi annuel rigoureux. Les participants ont également relevé plusieurs facteurs favorables à la mise en œuvre, notamment le dynamisme des OSC et des réseaux de jeunes, les structures existantes des Nations unies, l'appui de l'UA et la possibilité de faire des enjeux de sécurité nationale un levier pour donner la priorité au développement des jeunes. Pour assurer la pérennité du programme au-delà des campagnes de sensibilisation, il a été recommandé de mettre en place des plans de travail annuels conjoints, de renforcer le pouvoir d'agir des jeunes par une participation globale et de recourir aux arts et au divertissement à des fins de plaidoyer. Le projet de PAN YPS au Libéria, par exemple, accorde une place centrale à la protection ainsi qu'au désengagement et à la réintégration dans un contexte postconflit.

Phase de contextualisation : Cette phase a porté sur l'adaptation du programme YPS, tant dans la langue que dans l'approche, afin d'en garantir la pertinence pour des communautés diverses. Les participants ont insisté sur l'importance de mobiliser la société civile pour favoriser l'appropriation du programme, de renforcer sa durabilité par le mentorat et la collaboration, et de faire évoluer la perception des jeunes, qui doivent être considérés non plus comme de simples bénéficiaires, mais comme des contributeurs à part entière. La recherche-action participative (RAP) a été présentée comme un outil utile pour faire entendre les voix locales et ancrer les priorités du programme YPS dans les réalités du terrain. Parmi les stratégies évoquées figuraient l'implication de leaders communautaires influents et l'organisation de dialogues en phase avec les mécanismes traditionnels de réconciliation. Les pratiques culturelles positives ont été mises en avant comme alternatives aux pratiques néfastes, tandis que les ressources existantes — notamment les talents et les formes d'expression artistique — ont été mobilisées pour promouvoir le programme YPS. Dans l'ensemble de ces phases, les participants ont souligné l'importance de s'appuyer sur les structures et programmes existants plutôt que de créer des initiatives parallèles, ainsi que de promouvoir l'innovation afin d'atteindre les communautés encore peu familières du programme YPS.



LIGNES DIRECTRICES POUR L'ÉLABORATION DE PAN YPS DU POINT DE VUE DE L'UA

L'Union africaine a formulé des orientations provisoires et recensé des bonnes pratiques pour l'élaboration des PAN, en proposant un cadre en cinq volets : une introduction, une présentation du cadre continental, la préparation de l'élaboration des PAN, le suivi et l'évaluation, ainsi que la communication et la visibilité. L'UA a souligné que ces lignes directrices ont vocation à servir de référence à l'échelle du continent, tout en devant être adaptées aux contextes nationaux. L'élaboration efficace des PAN suppose des consultations approfondies avec les parties prenantes, une coordination entre acteurs étatiques et non étatiques, ainsi qu'un alignement sur les politiques de jeunesse existantes. Le suivi et l'évaluation continus, de même qu'une communication stratégique, ont été présentés comme indispensables pour garantir la visibilité, la redevabilité et un impact durable. L'UA a également rappelé que l'appropriation du processus doit relever de l'État plutôt que d'être dictée uniquement par les priorités des bailleurs, et que des approches souples sont nécessaires pour tenir compte des réalités propres à chaque pays. Il a été souligné que les consultations devraient se poursuivre au-delà de l'élaboration des PAN, car une dépendance excessive aux calendriers imposés par les bailleurs limite souvent la qualité de la participation. Des préoccupations ont en outre été exprimées au sujet des pays qui ont élaboré des PAN uniquement sur la base de la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies, sans y intégrer le CFYPS de l'UA.

Parmi les recommandations issues de cette session figuraient le recours à des consultations virtuelles pour accroître l'inclusivité et réduire les coûts, l'encouragement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix, notamment à travers les questions de responsabilité civique, ainsi que le renforcement de l'appropriation nationale afin d'éviter que la recherche de financements ne prenne le pas sur les besoins nationaux réels.

DÉFIS ACTUELS POUR LE PROGRAMME YPS

Les principaux défis identifiés sont les suivants :

- Une mise en œuvre fragmentée, en particulier en Afrique du Nord, avec une coordination insuffisante entre les partenaires et un engagement politique limité dans certaines régions ;
- Un déficit de confiance entre les jeunes et le pouvoir public : malgré l'existence de cadres, les jeunes perçoivent souvent les structures de gouvernance comme inefficaces ou peu réactives.
- Une prise en compte encore limitée des discussions et des décisions du Conseil de paix et de sécurité (CPS) dans les processus nationaux ; des questions ont par ailleurs été soulevées quant aux raisons pour lesquelles les décisions du CPS relatives au programme YPS ne se traduisent pas suffisamment par des actions au niveau des États membres.
- Faire en sorte que le programme YPS soit réellement porté et piloté par les jeunes. Il a été relevé que de nombreux jeunes ignorent encore l'existence des politiques et des mécanismes YPS conçus pour les soutenir, ou n'en perçoivent pas pleinement la portée.

La session a mis en évidence la nécessité d'un engagement plus large, au-delà des institutions formelles. Les participants ont identifié les chefs religieux, les autorités traditionnelles, les anciens de la communauté et les mères comme des acteurs influents pouvant constituer des points d'entrée essentiels pour faire progresser les objectifs du programme YPS. Ils ont également examiné la manière dont les OSC peuvent renforcer la coordination entre l'UA, les gouvernements, les groupes de jeunes et les autres parties prenantes. L'amélioration de l'animation des processus et de l'appui technique a été identifiée comme un domaine dans lequel le rôle des OSC pourrait être renforcé. Les participants ont par ailleurs réfléchi à la mesure dans laquelle les jeunes eux-mêmes sont à l'initiative des actions liées au YPS. Le défi consiste à créer un environnement qui leur permette d'ouvrir eux-mêmes les discussions et de lancer des initiatives, plutôt que d'attendre des orientations institutionnelles. Les politiques nationales YPS doivent donc être conçues de manière à répondre réellement aux attentes des différents groupes de jeunes du pays. L'inclusivité, la clarté et l'utilité concrète ont ainsi été identifiées comme des composantes essentielles de PAN efficaces.



CONCEVOIR DES PAN YPS INCLUSIFS ET ADAPTÉS AU CONTEXTE

Les participants ont été répartis en groupes en fonction de leur représentation régionale, chaque groupe de travail s'étant concentré sur l'élaboration de plans d'action nationaux (PAN) adaptés aux contextes régionaux et nationaux, en accord avec les priorités du cadre continental : **participation, prévention, protection, réintégration, ainsi que partenariats et coordination.**

Afrique de l'Ouest et Afrique du Nord – Piliers « protection », « désengagement » et « réintégration » :

le groupe régional réunissant l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord a travaillé sur les piliers de la protection, du désengagement et de la réintégration, en prenant le Libéria comme étude de cas pour l'accompagnement des jeunes déplacés et des anciens enfants soldats. Le premier pilier stratégique, la protection, vise à renforcer les systèmes juridiques, sociaux et communautaires afin de protéger les jeunes contre la violence et l'exploitation. Les principales priorités recensées comprennent la prévention du réenrôlement grâce à des systèmes d'alerte précoce, l'élargissement des espaces sûrs et du soutien psychosocial pour les jeunes à risque, le renforcement des mécanismes de protection de l'enfance et la formation des responsables communautaires afin d'orienter les personnes concernées vers des services de conseil et de réintégration. Dans le cadre du pilier « désengagement et réintégration », les priorités stratégiques comprennent des programmes structurés destinés aux jeunes à haut risque impliqués dans des gangs, des violences ou des problèmes de consommation de substances ; un accompagnement ciblé des anciens enfants soldats et des jeunes touchés par les conflits, au moyen d'un soutien psychosocial, de l'éducation et de la formation professionnelle ; la réintégration des réfugiés et des rapatriés par la lutte contre la stigmatisation et la garantie d'un accès aux documents d'identité et aux droits fonciers ; ainsi que des initiatives de développement portées par les communautés, telles que des coopératives de jeunes et de petites entreprises. La mise en œuvre est envisagée à court, moyen et long terme, avec une inscription du financement dans les plans nationaux de développement et les budgets ministériels, complétée par des cofinancements des bailleurs et des partenariats avec le secteur privé. Un groupe de pilotage multipartite supervisera la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation, en veillant à la participation des jeunes et à la redevabilité, tout en assurant l'exécution des programmes, l'appui technique et la coordination aux niveaux national et local.

Afrique centrale – Pilier « prévention » : L’Afrique centrale s’est concentrée sur le pilier de la prévention, notamment à travers la réduction des migrations irrégulières et la promotion de l’autonomisation économique des jeunes en collaboration avec les institutions publiques. Dans ce cadre, la RDC a partagé son expérience de promotion du programme YPS conformément à la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies. Compte tenu du contexte et de la fragilité du pays, les jeunes de la RDC se sont mobilisés collectivement pour faire avancer les initiatives qui les concernent. Afin d’accélérer la mise en œuvre et de renforcer l’impact du PAN YPS adopté en 2022, le gouvernement a intégré ce PAN dans les politiques publiques et les secteurs clés. Cela s’est notamment traduit par la création du Secrétariat technique national pour la résolution 2250 au sein du ministère de la Jeunesse, placé sous l’autorité d’un comité technique interinstitutionnel ; par la nomination d’un conseiller présidentiel dédié au YPS ; et par l’élaboration d’une stratégie nationale pour la participation politique des jeunes, appuyée par une cartographie des leaders de jeunesse. Malgré ces avancées, des défis persistent, notamment une sensibilisation encore limitée sur l’ensemble de ce vaste territoire, l’insuffisance des ressources financières et les lenteurs administratives dans l’obtention des allocations budgétaires. Les groupes de travail ont recensé plusieurs pistes, parmi lesquelles la valorisation du rôle du Burundi en tant que champion continental du Cadre de l’UA sur la jeunesse, la paix et la sécurité pour mener un plaidoyer de haut niveau, la création de plateformes pérennes de partage d’expériences et la mobilisation de la Coalition mondiale pour le YPS. Les recommandations incluent la création d’un fonds spécial de l’UA, le renforcement des alliances multipartites, la mise en place d’un suivi régulier, l’examen de plans d’action régionaux et l’implication des chefs traditionnels et religieux. Le groupe a également insisté sur l’importance d’un partage continu d’informations et d’échanges de bonnes pratiques en matière de prévention entre experts et institutions, afin de renforcer et de maintenir la cohérence de la mise en œuvre du programme YPS à l’échelle du continent.

Afrique de l’Est – Pilier de la participation : L’Afrique de l’Est a mis l’accent sur le pilier de la participation, en plaidant pour des plateformes de co-crédation avec les jeunes, une représentation parlementaire, ainsi qu’un meilleur alignement entre le CFYPS de l’UA et la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies. Les participants ont souligné la nécessité de créer de véritables possibilités d’engagement pour les jeunes, en s’appuyant sur la technologie et les plateformes numériques pour toucher les jeunes dans leurs espaces d’expression et de mobilisation, tout en programmant les interventions de manière à saisir les moments les plus propices, sur les plans politique et du plaidoyer. Parmi les stratégies innovantes évoquées figurent



l'organisation de tables rondes consacrées au YPS pour renforcer la collaboration entre les parties prenantes, la mobilisation des intérêts politiques et du réseau des AYAP pour faire progresser ce programme, ainsi que le recours à des influenceurs, des artistes et des personnalités publiques afin d'en accroître la visibilité. Des comptes rendus réguliers aux parties prenantes, associés à un mécanisme solide de suivi et d'évaluation — notamment un groupe de travail de coalition nationale — ont également été présentés comme essentiels pour garantir la redevabilité et suivre les progrès vers une mise en œuvre effective du PAN YPS.

Afrique australe – Pilier « partenariats et coordination » : L'Afrique australe a examiné le pilier « partenariats et coordination » dans le but d'harmoniser l'action des différents acteurs et de renforcer la coordination menée par les pouvoirs publics afin d'éviter les initiatives cloisonnées. Le groupe a également souligné l'importance d'aligner les priorités et les efforts des bailleurs, des États membres, des organismes régionaux et des organisations internationales pour accélérer la mise en œuvre du PAN YPS. Si de nombreux bailleurs se sont montrés ouverts à des stratégies innovantes et à des programmes centrés sur les jeunes, les cadres de financement restrictifs de certains partenaires demeurent un obstacle. Renforcer la collaboration au moyen de financements souples, d'une planification conjointe et d'incitations à l'innovation est essentiel pour entretenir la dynamique et garantir une mise en œuvre effective du programme YPS. Le groupe a aussi insisté sur la nécessité d'élaborer une stratégie permettant de mieux expliciter la notion de « sécurité » dans le programme YPS aux niveaux national, ministériel et régional.

Dans toutes les régions, les participants ont souligné l'importance d'adopter des approches adaptées au contexte, en s'appuyant sur les structures et réseaux existants et en recourant à des stratégies innovantes — notamment les arts et les influenceurs — pour faire connaître le programme YPS et mobiliser efficacement les communautés locales.

En outre, les participants ont souligné la nécessité de :

- S'appuyer sur les programmes existants de développement de la jeunesse et de consolidation de la paix, plutôt que de multiplier les initiatives ;
- Mettre en place des comités de pilotage nationaux chargés d'accompagner le déploiement des PAN YPS ;
- Élaborer des cadres de suivi et d'évaluation solides pour suivre les programmes de réintégration ;
- Intégrer les PAN YPS dans les cycles nationaux de développement et de planification gouvernementale afin d'en garantir la durabilité ;
- Renforcer les programmes d'autonomisation économique des jeunes et les initiatives de renforcement des capacités afin de s'attaquer aux causes profondes de la migration ;
- Renforcer la collaboration entre les organisations de jeunesse et les institutions publiques afin d'élaborer des politiques centrées sur la prévention ;
- Promouvoir la coopération transfrontalière pour lutter contre les facteurs transnationaux à l'origine de l'insécurité touchant les jeunes.
- Augmenter le nombre de jeunes délégués dans les forums internationaux et garantir des quotas de jeunes au sein des comités de paix ; et
- Mettre en place des comités consultatifs nationaux sur le YPS.

POLITIQUES, PRATIQUES ET MISE EN ŒUVRE : RÉFLEXIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le séminaire a constitué un espace essentiel d'échange de connaissances, de réflexion et d'élaboration de stratégies collaboratives pour renforcer l'engagement des jeunes en faveur de la paix et de la sécurité à travers l'Afrique. Les participants ont acquis une meilleure compréhension des bonnes pratiques, des défis et des possibilités liés à l'élaboration et à la mise en œuvre de PAN inclusifs et adaptés au contexte. Le séminaire a réaffirmé l'importance d'un engagement des jeunes fondé sur des données probantes, d'une coordination régionale et continentale, du mentorat et d'une participation institutionnalisée. Des défis persistants tels que la fragmentation de la coordination, les contraintes de financement, la politisation des structures de jeunesse et le déficit de confiance entre gouvernements et jeunes soulignent la nécessité d'un engagement délibéré, inclusif et durable à toutes les étapes du cycle des PAN. Le séminaire a montré que l'élaboration et la mise en œuvre réussies des PAN reposent sur des consultations constructives, une collaboration multipartite, des programmes fondés sur des données probantes et des actions de sensibilisation innovantes capables de toucher des jeunesses diverses.

Les participants se sont engagés à entretenir cette dynamique en appliquant les enseignements tirés dans leurs pays respectifs, en mettant à profit les réseaux et structures existants, en favorisant les partenariats et en veillant à ce que les PAN et les initiatives portées par les jeunes restent alignés sur les cadres mondiaux et continentaux du programme YPS. Les résultats ont également souligné l'importance, pour les jeunes, de s'emparer activement des espaces de décision, de maintenir la coopération entre les régions et de continuer à porter des initiatives durables en matière de paix et de sécurité sur le continent.

Pour la suite, l'enjeu consiste à consolider les enseignements tirés et à les traduire en actions concrètes et évolutives aux niveaux national et régional. Le séminaire a souligné que l'ancrage durable du programme YPS suppose des mécanismes institutionnalisés plus solides pour la participation des jeunes, de meilleurs partenariats entre les gouvernements, les CER, les OSC et les partenaires de développement, ainsi qu'une traduction plus cohérente des engagements continentaux en actions nationales. Les participants ont insisté sur la nécessité d'institutionnaliser la participation des jeunes aux processus de gouvernance, de renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation pour garantir la redevabilité, et d'investir dans des initiatives d'autonomisation économique et de cohésion sociale qui s'attaquent aux causes profondes de l'insécurité. Des approches innovantes — notamment le recours aux arts, à la technologie, aux influenceurs et aux structures culturelles locales — devraient être développées à plus grande échelle afin d'élargir la portée du programme YPS et de renforcer l'adhésion des communautés. Afin de garantir un impact durable, les pays ont été encouragés à intégrer les PAN YPS dans les cycles nationaux de planification et de budgétisation, à renforcer les programmes de mentorat et de développement des capacités, et à entretenir un dialogue constant avec les réseaux de jeunes. En définitive, faire progresser le programme YPS exigera une volonté politique affirmée, des partenariats coordonnés et des jeunes pleinement outillés pour porter des solutions au service d'une paix inclusive et durable à l'échelle du continent.

